



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0  
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924  
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

---

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## **AVIS DE MOTION**

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS  
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 343 INTITULÉ  
« RÈGLEMENT NUMÉRO 343  
Règlement sur la rémunération des membres du conseil municipal 2025 ».**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil municipal de Saint-Herménégilde, un projet de règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la rémunération des membres du conseil municipal 2025.

Le projet de règlement pourra alors être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Le conseil a l'intention d'adopter le règlement à la séance régulière du conseil qui se tiendra le lundi 15 janvier 2025 à 19 h 00, au 776, rue Principale à St-Herménégilde.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 11<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

Jeanne Bergeron  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, Greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 11 décembre 2024 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2024

Jeanne Bergeron  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0  
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924  
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

---

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## **AVIS DE MOTION**

**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS  
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 343 INTITULÉ  
« RÈGLEMENT NUMÉRO 343  
Règlement sur la rémunération des membres du conseil municipal 2025 ».**

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil municipal de Saint-Herménégilde, un projet de règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est la rémunération des membres du conseil municipal 2025.

Le projet de règlement pourra alors être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Le conseil a l'intention d'adopter le règlement à la séance régulière du conseil qui se tiendra le lundi 15 janvier 2025 à 19 h 00, au 776, rue Principale à St-Herménégilde.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 11<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

Jeanne Bergeron  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, Greffière-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 11 décembre 2024 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2024

Jeanne Bergeron  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim